

POSSIBILITÉS D'INTERVIEWS

Des membres phares de l'équipe de l'Observatoire des Mines et de la Campagne pour l'Interdiction des Mines sont disponibles pour des interviews en face-à-face ou téléphoniques. Tous sont très au fait des conclusions du *Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines*, disposent d'anecdotes personnelles et de perspectives intéressantes ainsi que d'une connaissance profonde des questions liées aux mines et aux restes de guerre explosifs (ERW), y compris de la question des armes à sous-munitions. Ces personnes proposent des interviews sur le thème de la situation mondiale et de certains pays en matière de mines et d'ERW.

Ces interviews sont possibles dans les langues suivantes : Anglais, Français et Néerlandais.

Pour solliciter une interview, merci de contacter :

- Mme. Jacqueline Hansen, Directrice de Programme de l'Observatoire des Mines, Genève (GMT+1), Mobile +41-78-606-94-68 ou +1-613-851-5436, e-mail jackie@icbl.org
- Mme. Amelie Chayer, Responsable Communication ICBL, Genève (GMT+1), Mobile +41-78-728-53-20 ou +33-6-89-55-12-81, e-mail amelie@icbl.org

Genève (GMT+1)

Mr. Stan Brabant

Mr Brabant est Responsable de l'Unité Politique de Handicap International et supervise pour l'Observatoire des Mines la recherche sur l'éducation aux dangers, les nouvelles victimes et l'assistance aux victimes. Il siège également au Comité éditorial de l'Observatoire des Mines. Langues : Anglais, Français, Flamand, Allemand.

Mme. Sylvie Brigot

Mme Brigot est Directrice de l'ICBL et coordonne les actions de la société civile afin d'éliminer les mines antipersonnel. Langues : Anglais, Français.

Mr. Stuart Casey-Maslen

Mr Casey-Maslen travaille pour la Norwegian People's Aid et coordonne pour l'Observatoire des Mines la recherche sur l'action contre les mines. Il siège également au Comité éditorial de l'Observatoire des Mines. Langues : Anglais, Français.

Mme. Tamar Gabelnick

Mme Gabelnick est directrice de la mise en œuvre du Traité à l'ICBL depuis 2005, travaillant avec les Etats parties sur la mise en œuvre en temps voulu des obligations inhérentes au traité. Langues : Anglais, Français.

Mr. Stephen Goose

Rédacteur en chef du Rapport de l'Observatoire des Mines entre 1999 et 2004 et Directeur Exécutif de la division des Armes pour Human Rights Watch, M. Goose est le chef officiel de la délégation d'ICBL. Par ailleurs, Mr Goose fait partie du Bureau éditorial de l'Observatoire des Mines. Langue : Anglais.

Mr. Paul Hannon

M. Hannon est le directeur exécutif d'Action Mines Canada (MAC), l'organisme pilote responsable de la coordination de l'Observatoire des Mines. AMC travaille au niveau national et international afin de réunir le soutien des gouvernements dans la perspective de l'interdiction des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions. De plus, il est membre du Comité éditorial de l'Observatoire des Mines. Langue : Anglais.

Mme. Jacqueline Hansen

Mme Hansen a été employée par ICBL jusqu'à début 2005, date à laquelle elle a rejoint l'Observatoire des Mines en tant que chef de projet pour l'Observatoire des Mines. Langue : Anglais.



OBSERVATOIRE DES MINES
MONITOR DE MINAS TERRESTRES
МИННЫЙ МОНИТОР
مرصد الألغام الأرضية

Contact Landmine Monitor:
Tel. +1-613-241-3777
lm@icbl.org
www.icbl.org/lm

EDITORIAL BOARD

Lead agency:

MINES ACTION CANADA
1502-1 Nicholas Street
Ottawa, ON K1N 7B7
Canada
Tel. +1-613-241-3777
Fax +1-613-244-3410
jackie@minesactioncanada.org
www.minesactioncanada.org

Ban policy:

HUMAN RIGHTS WATCH
landmine@hrw.org
www.hrw.org

LANDMINE ACTION
info@landmineaction.org
www.landmineaction.org

Mine action:

NORWEGIAN PEOPLE'S AID
stuart@icbl.org
www.npaid.org

Casualties, risk education and victim assistance:

HANDICAP INTERNATIONAL
policy.unit@handicap.be
www.handicapinternational.be

EMBARGO JUSQU'AU 12 NOVEMBRE 2009, 10:30 GMT

LE TRAITE ANTI-MINE FONCTIONNE, DES VIES ET DES CORPS HUMAINS SAUVES

Selon le *Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines* à paraître aujourd'hui

GENEVE, 12 Novembre 2009 – Depuis l'entrée en vigueur il y a dix ans du Traité d'Interdiction des Mines de 1997, des avancées considérables ont été faites dans le domaine de l'éradication des mines antipersonnel, mais il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à cet objectif selon *le Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines : Vers un Monde Sans Mines*, un rapport de la Campagne Internationale pour l'Interdiction des Mines remis aujourd'hui aux Nations Unies.

L'emploi, la production et le commerce au niveau mondial de mines antipersonnel se sont considérablement réduits. Environ 3.200km² de terres ont été dépolluées de mines et restes de guerre explosifs (ERW) et le nombre de nouvelles victimes annuelles a baissé pour atteindre 5.197 cas répertoriés en 2008. Cependant, le défi reste de taille, avec encore plus de 70 états affectés par les mines et l'aide aux survivants des mines bien en-deçà de leurs besoins réels.

“La norme contre l'emploi des mines gagne sérieusement du terrain,” a déclaré Steve Goose de Human Rights Watch, Rédacteur de la Politique d'Interdiction de l'Observatoire des Mines, “La stigmatisation mondiale des mines antipersonnel comme armes intolérables poursuit sa progression, y compris au sein des pays n'ayant pas souscrit au Traité d'Interdiction des Mines.” Quarante-vingt pour cent des états du monde sont parties au Traité d'Interdiction des Mines. Trente-neuf pays—parmi lesquels la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis—n'ont pas encore rejoint le traité, mais la plupart sont néanmoins en conformité *de facto* avec la majeure partie des principales dispositions du traité. Au cours des dernières années, le Myanmar et la Russie sont les seuls états à avoir utilisé des mines antipersonnel. L'emploi de mines par des groupes armés non étatiques, qui comprenait 19 pays en 2001, est passé à sept pays en 2008.

La production s'est réduite, 38 pays ayant officiellement suspendu leur production. Seuls 13 pays demeurent des producteurs potentiels. Aucun commerce entre états n'a été confirmé depuis 1999. Le commerce mondial de mines antipersonnel sur ces dix dernières années s'est limité uniquement à des transferts illicites et non reconnus.

Durant la dernière décennie, les Etats parties ont détruit 44 millions de mines antipersonnel stockées. L'Ethiopie, l'Indonésie et le Koweït ont achevé la destruction de leurs stocks en 2008–2009. 86 Etats parties ont achevé la destruction de leurs stocks. Néanmoins trois états—le Bélarus, la Grèce, et la Turquie—n'ont pas respecté les échéances de destruction de leurs stocks en 2008 et demeuraient en situation de grave violation du traité en novembre 2009.

Depuis 1999, les opérations de déminage ont sauvé des millions de vies, grâce au retrait de plus de 2,2 millions de mines antipersonnel enfouies, 250 000 mines antivehicules et 17 millions d'ERW d'une zone représentant deux fois la superficie de Londres (3.200km²) répartie dans 90 pays et



Landmine Monitor is a program of the International Campaign to Ban Landmines, 1997 Nobel Peace Prize Laureate, and also provides research and monitoring for the Cluster Munition Coalition.

régions. En 2008, les programmes d'action contre les mines ont permis la dépollution d'une superficie égale à la taille de Bruxelles (160km²), le meilleur résultat jamais enregistré par l'Observatoire des Mines. En 2009, la Tunisie est devenue le 11^{ème} Etat partie à remplir les obligations de déminage inhérentes au Traité. Même les états qui n'ont pas encore rejoint le traité, comme le Liban, le Népal et le Sri Lanka, ont mené des opérations de déminage significatives.

Néanmoins, il demeure difficile d'assurer que les Etats parties respectent bien les obligations de déminage imposées par le Traité, et selon Stuart Casey-Maslen de la Norwegian People's Aid, Rédacteur pour l'Action contre les Mines de l'Observatoire des Mines "Quinze états qui disposaient d'échéances de déminage fixées par le traité à 2009 se sont vus accorder des extensions de délais allant jusqu'à 10 ans pour achever ce déminage. Certains, comme le Royaume-Uni et le Venezuela, ont fait très peu d'efforts dans le but de satisfaire les échéances initiales." Des demandes d'extensions de délais de quatre autres Etats parties disposant d'échéances sur 2009 et 2010 seront prises en considération lors de la Seconde Conférence d'Examen du traité.

Bien que le nombre de nouvelles victimes ait régulièrement diminué au cours de cette dernière décennie, celui-ci demeure trop élevé. L'Observatoire des Mines a identifié sur la période 1999–2008, 73 576 victimes au sein de 119 pays et régions. La collecte de données est difficile dans de nombreux pays, donc le nombre de victimes est probablement plus élevé encore. "Le Traité d'interdiction des mines a permis de sauver des vies et d'épargner des corps humains au cours de la dernière décennie," a déclaré Jacqueline Hansen, Chef de projet pour l'Observatoire des Mines, "au cours de la prochaine décennie davantage de pays doivent répondre à leurs obligations de déminage et de produire des efforts afin de sensibiliser de façon continue les communautés affectées aux dangers des mines, de sorte que plus personne ne soit blessé ni tué par ces armes qui frappent sans discrimination."

"L'assistance aux victimes est celui des secteurs principaux de l'action contre les mines qui a le moins évolué au cours de cette dernière décennie. Les financements et l'action menée sont restés très insuffisants par rapport aux besoins," a déclaré Stan Brabant de Handicap International, membre du Bureau éditorial de l'Observatoire des Mines, "Les avancées dans les pays les plus affectés ont été aléatoires, certains pays étant très engagés et d'autres pratiquement pas du tout. Des centaines de milliers de personnes ont besoin de plus de soutien et d'une meilleure qualité d'aide et elles en ont besoin tout de suite."

Le soutien international en faveur de l'action contre les mines en 2008 a réuni un montant total de 517,8 millions \$US. Les fonds provenaient de 23 pays et de la Commission Européenne (CE). Les donateurs les plus importants étaient la CE, les Etats-Unis, le Japon, le Canada et la Norvège et les principaux bénéficiaires l'Afghanistan, le Soudan, l'Irak, le Liban et le Cambodge. Plus de 4 milliards \$ ont été alloués à l'action contre les mines depuis 1999.

L'Observatoire des Mines est le programme de recherche et de contrôle de la Campagne Internationale d'Interdiction des Mines (ICBL), lauréate du Prix Nobel. Chaque année depuis 1999, l'Observatoire des Mines dresse un rapport sur les conséquences humanitaires des mines antipersonnel, des armes à sous-munitions et autres ERW et examine minutieusement la mise en œuvre et le respect du Traité d'Interdiction des Mines de 1997. *Le Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines* aborde la politique d'interdiction, le déminage, les nouvelles victimes, l'éducation aux dangers, l'assistance aux victimes et le soutien de l'action contre les mines dans tous les pays du monde et huit autres régions non reconnues sur le plan international en tant qu'états. Ce rapport inclut un compte rendu des avancées réalisées dans les dix ans depuis l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Mines en 1999.

Ce rapport est publié en avance de la Seconde Conférence d'Examen du Traité d'Interdiction des Mines, le Sommet de Carthagène pour un Monde Sans Mines, qui se tiendra en Colombie du 29 novembre au 4 décembre.

Un comité éditorial composé de cinq membres coordonne le système de l'Observatoire des Mines : Action Mines Canada, Handicap International, Human Rights Watch, Landmine Action et Norwegian People's Aid. Il constitue un moyen systématique et viable pour les ONG de surveiller et signaler les progrès dans la mise en œuvre des traités humanitaires et de désarmement.

Le Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines et les documents annexes seront disponibles à l'adresse www.lm.icbl.org/lm/2009 le 12 Novembre, à 01:00 GMT.

Pour plus d'informations ou pour solliciter une interview, merci de contacter :

- Mme. Jacqueline Hansen, Chef de projet pour l'Observatoire des Mines, Genève (GMT+1), Mobile +41-78-606-94-68 ou +1-613-851-5436, e-mail jackie@icbl.org
- Mme. Amelie Chayer, Chargée de Communication ICBL, Genève (GMT+1), Mobile +41-78-728-53-20 ou +33-6-89-55-12-81, e-mail amelie@icbl.org

ARTICLE TYPE

LE TRAITE ANTI-MINE FONCTIONNE, DES VIES ET DES CORPS HUMAINS SAUVES

Des progrès ont été réalisés mais il reste du travail pour éradiquer les mines antipersonnel.

Un rapport remis par l'Observatoire des Mines aux Nations Unies montre que depuis l'entrée en vigueur il y a dix ans du Traité d'Interdiction des Mines de 1997, des avancées considérables ont été faites dans le domaine de l'éradication des mines antipersonnel, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à cet objectif.

L'emploi, la production et le commerce au niveau mondial de mines antipersonnel se sont considérablement réduits. Environ 3.200km² de terres ont été dépolluées de mines et restes de guerre explosifs (ERW) et le nombre de nouvelles victimes annuelles a baissé pour atteindre 5 197 cas répertoriés en 2008.

Cependant, le défi reste de taille, avec encore plus de 70 états affectés par les mines et l'aide aux survivants des mines bien en-deçà de leurs besoins réels.

Quatre-vingt pour cent des états du monde sont parties au Traité d'Interdiction des Mines. Trente-neuf pays—parmi lesquels la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis—sont encore en attente. Ces dernières années, le Myanmar et la Russie sont demeurés les seuls états utilisateurs de mines antipersonnel.

Trente-huit pays ont cessé leur production de mines, mais 13 pays demeurent encore dans la catégorie des producteurs de mines. Aucun commerce entre états n'a été confirmé depuis 1999.

Quatre-vingt six Etats parties ont détruit 44 millions de mines antipersonnel stockées. Cependant, trois états—le Bélarus, la Grèce et la Turquie—n'ont pas respecté les échéances fixées pour la destruction de leurs stocks en 2008 et demeurent en situation de grave violation du Traité.

Depuis 1999, plus de 2,2 millions de mines antipersonnel enfouies, 250 000 mines anti-véhicules et 17 millions d'ERW ont été éliminés d'une zone représentant deux fois la taille de Londres (3.200km²). En 2008, les programmes d'action contre les mines ont permis de déminer une région de la taille de Bruxelles (160km²). En 2009, la Tunisie est devenue le 11^{ème} Etat partie à remplir les obligations de déminage inhérentes au Traité.

Néanmoins, il demeure difficile d'assurer que les Etats parties respectent bien les obligations de déminage imposées par le Traité, et selon Stuart Casey-Maslen de l'Observatoire des Mines "Quinze états qui disposaient d'échéances de déminage fixées par le traité 2009 se sont vus accorder des extensions de délais allant jusqu'à 10 ans pour achever ce déminage. Certains, comme le Royaume-Uni et le Venezuela, ont réalisé très peu d'efforts dans le but de satisfaire les échéances initiales."

Bien que le nombre de nouvelles victimes ait régulièrement diminué au cours de cette dernière décennie, l'Observatoire des Mines a identifié sur la période 1999–2008, 73 576 victimes au sein de 119 pays et régions.

“L’assistance aux victimes est celui des secteurs principaux de l’action contre les mines qui a le moins évolué au cours de cette dernière décennie. Les financements et l’action menée sont restés très insuffisants par rapport aux besoins,” a déclaré Stan Brabant de l’Observatoire des Mines, “Des centaines de milliers de personnes ont besoin de plus de soutien et d’une meilleure qualité d’aide et elles en ont besoin tout de suite.”

Le soutien international en faveur de l’action contre les mines en 2008 a réuni un montant total de 517,8 millions \$US. Plus de 4 milliards \$ ont été alloués à l’action contre les mines depuis 1999.

Le Traité d’Interdiction des Mines de 1997 interdit l’emploi, la production et le commerce de mines antipersonnel. *Le Rapport 2009 de l’Observatoire des Mines* est le 11^{ème} rapport annuel réalisé par la Campagne Internationale pour l’Interdiction des Mines (ICBL), co-lauréat du prix Nobel de la Paix 1997.

EN BREF

	1999–2009	2008–2009
Emploi	L'emploi de mines antipersonnel par les gouvernements a considérablement diminué au cours de cette dernière décennie. En 1999, l'Observatoire des Mines a répertorié un emploi probable de mines antipersonnel de la part de 15 états, contre seulement deux en 2007 : le Myanmar et la Russie.	Seuls deux états ont eu recours aux mines antipersonnel en 2008 et 2009 : le Myanmar et Russie.
	L'emploi de mines par des groupes armés non étatiques (GANE) a également diminué ; au moins 59 GANE issus de 13 pays se sont engagés à cesser leur utilisation de mines antipersonnel au cours des 10 dernières années.	Des GANE ont eu recours aux mines antipersonnel dans au moins sept pays, soit deux de moins que l'année précédente.
Universalisation	Cent cinquante six états—plus des trois-quarts des états du monde—sont parties au Traité d'Interdiction des Mines. Au total 39 pays, parmi lesquels la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis sont encore en attente. Parmi eux, deux sont signataires : les Îles Marshall et la Pologne.	En décembre 2008, 94 états ont signé la Convention sur les Armes à Sous-munitions, qui interdit totalement l'usage, la production, le stockage et le transfert d'armes à sous-munitions, et exige le déminage des zones contaminées ainsi que l'assistance aux victimes et aux communautés affectées. Au 15 octobre 2009, 23 états avaient ratifié la Convention, dont l'entrée en vigueur nécessitait 30 ratifications.
Production et commerce	Au moins 38 anciens producteurs de mines antipersonnel ont cessé leur activité. Seuls 13 états sont encore réellement ou potentiellement producteurs. Au cours de la dernière décennie, le commerce mondial des mines antipersonnel s'est réduit à des transferts illicites et non reconnus.	Seuls trois pays sont susceptibles d'avoir produit des mines antipersonnel en 2008 : L'Inde, le Myanmar et le Pakistan. L'Observatoire des Mines a par ailleurs identifié 10 autres pays comme producteurs de mines, mais il n'a pas été prouvé que ceux-ci avaient été à l'origine de production de mines l'an dernier.
Destruction des Stocks	Les seules sérieuses violations du traité se sont produites en 2008, lorsque trois Etats signataires n'ont pas respecté les délais de destruction de leurs stocks de mines.	Le Bélarus, la Grèce et la Turquie n'ont pas respecté l'échéance du 1 ^{er} mars 2008 pour la destruction de leurs stocks et demeuraient toujours en situation de violation grave du traité en septembre 2009.
	Quatre-vingt six Etats parties ont achevé la destruction de leurs stocks et quatre autres sont en cours de destruction. Ensemble, ils ont éliminé 44 millions de mines antipersonnel.	Trois pays ont achevé la destruction de leurs stocks : l'Indonésie (Novembre 2008), l'Éthiopie (Avril 2009), et le Koweït (déclarée en juillet 2009).
Déminage des zones contaminées (Article 5)	Onze états ont dépollué toutes les zones de leur territoire reconnues comme affectées par des mines : la Bulgarie, le Costa Rica, le Salvador, la France, le Guatemala, le Honduras, l'ARY Macédoine, le Malawi, le Suriname, le Swaziland et la Tunisie. En août 2009, plus de 70 états étaient considérés comme affectés par des mines.	En Mai 2009, la Tunisie est devenu le onzième Etat partie à déclarer officiellement avoir répondu aux exigences de dépollution des zones contaminées inscrites dans le traité. Les états affectés par les mines ont pour obligation d'éliminer les mines antipersonnel des zones contaminées se trouvant sous leur juridiction ou contrôle dans un délai de 10 ans à compter de leur adhésion au Traité d'Interdiction des Mines. Les premières échéances ont expiré le 1 ^{er} mars 2009. 15 Etats parties n'ont pas respecté ces échéances de 2009 et se sont vus octroyer des extensions de délais : la Bosnie-Herzégovine, le Tchad, la Croatie, le Danemark, l'Équateur, la Jordanie, le Mozambique, le Nicaragua, le Pérou, le Sénégal, la Thaïlande, le Royaume-Uni, le Venezuela, le Yémen et le Zimbabwe.

		<p>Toutes les demandes (qui s'étalent de un à 10 ans, durée maximale autorisée pour toute extension de délai) ont été accordées lors de la Neuvième Réunion des Etats parties qui s'est tenue à Genève en novembre 2008.</p> <p>En 2009, quatre Etats parties supplémentaires (l'Argentine, le Cambodge, le Tadjikistan et l'Ouganda) ont officiellement demandé des extensions de délais allant de trois à 10 ans.</p>
	<p>Depuis 1999, au moins 1 100km² de zones contaminées et 2 100km² de zones de combat, une superficie égale au double de Londres, ont été dépolluées dans plus de 90 états et autres régions. Ces opérations ont abouti à la destruction de plus de 2,2 millions de mines antipersonnel enfouies, 250 000 mines anti-véhicules et 17 millions de restes de guerre explosifs (ERW).</p>	<p>En 2008, les programmes d'action contre les mines ont permis la dépollution d'environ 160km² de zones contaminées—soit la superficie de Bruxelles—le plus fort résultat jamais répertorié par l'Observatoire des Mines.</p>
Education aux dangers	<p>L'éducation aux dangers des Mines (RE) et ERW a significativement évolué au cours de cette décennie. De nombreux programmes sont passés d'une simple approche basée sur un message à un effort plus engagé pour mettre en avant une modification plus vaste des comportements et une diminution des risques.</p>	<p>En 2008, l'éducation aux dangers (RE) a été dispensée dans 57 états et régions, contre 61 états et régions en 2007. L'activité de RE s'est sensiblement accrue au Yémen et en Somalie et s'est également développée au sein de 10 autres états. En Palestine, la RE a été en déclin en 2008 mais s'est brusquement redynamisée à la suite des conflits qui ont eu lieu à Gaza en décembre 2008–janvier 2009.</p> <p>En 2008, des programmes de RE étaient toujours dispensés dans au moins 26 états et régions sans que celles-ci aient fait l'objet d'une analyse complète des besoins.</p>
Nouvelles Victimes	<p>Malgré les défis en matière de collecte de données, l'Observatoire des Mines a enregistré au moins 73 576 nouveaux accidents dus à des mines antipersonnel, des ERW et des engins explosifs improvisés activés par la victime (EEI) dans 119 états et régions au cours des 10 dernières années. La dépollution des zones à risques, soutenue par l'éducation aux dangers, a permis une diminution significative du nombre d'accidents.</p>	<p>Au moins 5197 accidents causés par des mines, des ERW et des EEI activés par la victime ont été enregistrés en 2008, un nombre qui confirme la tendance à la baisse de ces dernières années. .</p>
Assistance aux victimes	<p>L'assistance aux victimes est celui parmi les secteurs principaux de l'action contre les mines qui a le moins évolué au cours de cette dernière décennie. Les financements et l'action menée sont restés très insuffisants par rapport aux besoins. La majorité des efforts se sont concentrés sur les soins médicaux et la réadaptation physique, et ce uniquement en présence du soutien d'organisations internationales et de financements, au lieu de promouvoir l'autonomie financière des survivants, de leurs familles et de leurs communautés.</p> <p>Lors de la Première Conférence d'Examen du traité, les Etats parties avaient décrété que 23 Etats parties comprenant un grand nombre de survivants devraient mener une action spécifique pour répondre à leurs</p>	<p>2008 et 2009 ont été marqués par un déficit continu en matière de soutien psychologique et de réinsertion économique des survivants, même lorsqu'il y a eu des améliorations en termes de santé publique, de réadaptation physique ou de législations/politiques sur le handicap. Le Pakistan et le Sri Lanka ont enregistré des dégradations des services à l'échelle nationale et dans certaines régions, du fait des conflits et des catastrophes naturelles subis. Cette période a également été propice à la disparition de plusieurs ONG et organisations pour les personnes handicapées au niveau national, à des difficultés continues en termes de capacité pour d'autres et enfin à des défis constants en matière de financements.</p> <p>Parmi les autres tendances observées : le relais permanent sur le plan national de la gestion des programmes de réadaptation physique et l'augmentation constante du nombre d'associations rassemblant des survivants et/ou de leurs capacités.</p>

	<p>besoins. Sur la période allant de 2005 à 2009, les efforts entrepris parmi les désormais 26 Etats parties du groupe VA26 ont été variables. Les évolutions ont été plus pertinentes en matière de coordination, que de mise en oeuvre de services réels. Les progrès atteints au niveau des activités ont souvent été sans lien avec les planifications que les 26 pays s'étaient fixées.</p>	
Soutien à l'Action contre les Mines	<p>Le soutien international en faveur de l'action contre les mines pour la période de 1992 à 2008 a réuni un montant total de 4,27 milliards \$US.</p>	<p>Pour l'année 2008, l'Observatoire des Mines a enregistré des financements s'élevant à 626 millions de \$US au total en faveur de l'action contre les mines au niveau mondial. Ce chiffre comprend les financements nationaux et internationaux. Ce financement international été alloué en 2008 par 23 états et par la Commission Européenne et comptait 54 états bénéficiaires ainsi que d'autres régions. Les cinq principaux bénéficiaires du financement de l'action contre les mines étaient, par ordre décroissant : l'Afghanistan, le Soudan, l'Irak, le Liban et le Cambodge.</p>